

# Cimetières

Retrouvez les informations pratiques sur les cimetières de Gradignan : "Rochefort" (Le Bourg) et "Plantey".

**Deux cimetières** sont implantés sur la commune de Gradignan : le cimetière "**Rochefort**" et le cimetière "**Le Plantey**".

## Coordonnées des cimetières

### Cimetière "Rochefort"

---

#### Rue des Fontaines de Monjous

Téléphone du gardien de Rochefort : 06 77 04 52 91

Tél. / télécopie : 05 56 89 30 81

- › Horaires d'hiver : 8h-17h (du 1/10 au 31/03)
- › Horaires d'été : 8h-19h (du 1/04 au 30/09)

### Cimetière "Le Plantey"

---

#### Chemin du Plantey

Téléphone du gardien du Plantey : 06 29 11 14 97

- › Horaires d'hiver : 8h30-17h (du 1/10 au 31/03)
- › Horaires d'été : 8h30-18h30 (du 1/04 au 30/09)

**Attention : les familles ne pourront plus pénétrer dans le cimetière 10 minutes avant l'heure de la fermeture. Le week-end de la Toussaint, les cimetières sont ouverts jusqu'à 18h.**

## Concessions funéraires

Vous souhaitez **acheter, renouveler, ou faire un point** sur votre concession funéraire, ou encore **obtenir des renseignements** ?

- › Vous devez **prendre rendez-vous pour effectuer votre démarche en mairie** en complétant le formulaire ci-dessous.

## Zéro pesticide dans les cimetières

**L'utilisation de produits phyto-sanitaires a été interdite** progressivement, au niveau national, pour l'entretien des espaces. Cela concerne notamment les terrains de sport et les cimetières. Cette loi s'applique à toutes les villes de France et incite à changer la façon d'entretenir les espaces. Si aujourd'hui l'herbe revient dans les allées, ce n'est pas par manque d'entretien mais au contraire pour laisser la végétation reprendre ses droits.

Les pesticides, dangereux pour l'environnement et pour la santé de chacun, sont ainsi remplacés par des **pratiques respectueuses de la nature et de l'Homme**. Ce nouvel aspect du paysage ne doit pas être interprété comme une forme de laxisme ou à un abandon de l'entretien des cimetières, mais plutôt associé à une biodiversité retrouvée.

Le fait de ne plus utiliser de produits phyto-sanitaires fait apparaître une végétation spontanée, que l'on laisse se développer pour permettre une remise en herbe progressive des allées. Il y a un passage obligatoire de quelques mois pendant lesquels cet enherbage n'est pas encore réalisé, donnant ainsi une apparence peu esthétique. Mais à terme nos cimetières seront plus naturels, il y règnera plus de fraîcheur et les défunts ayant habité une ville "verte" pourront reposer dans un cimetière ressemblant davantage à un parc, vert, fleuri de façon naturelle.



*Exemple d'allée enherbée.*

## CONTACT

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, AFFAIRES  
PUBLIQUES

**SERVICE AFFAIRES CIVIQUES ET JURIDIQUES –  
ÉTAT-CIVIL**

Hôtel de Ville  
Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

 0556756500

 0556756502

 0556756512

 Courriel



**MAIRIE DE GRADIGNAN**

Allée Gaston Rodrigues  
CS 50105  
33173 Gradignan cedex  
Téléphone :  
+33 (0) 5 56 75 65 00

---

**HORAIRES :**

- » le lundi de 13h à 19h
  - » du mardi au vendredi de 8h à 16h
  - » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
-